



Alliance Française de
Dnipropetrovsk



Ambassade de France
en Ukraine



Académie de génie civil et
d'architecture de
Dnipropetrovsk

Le FITEF change de nom et devient le FTF « Festival de Théâtre Francophone »

**11^{ème} Festival de Théâtre Francophone d'Ukraine (FTF)
Dnipropetrovsk - du 19 au 21 mars 2015**

RÈGLEMENT

Article 1 : Organisation

L'Ambassade de France en Ukraine, l'Alliance Française de Dnipropetrovsk et l'Académie de génie civil et d'architecture de Dnipropetrovsk organisent le onzième Festival de Théâtre Francophone d'Ukraine (FTF), anciennement (FITEF). Ce Festival se déroulera à Dnipropetrovsk du 19 au 21 mars 2015.

Article 2 : Public concerné

- Toute personne le souhaitant, sans limite d'âge, peut participer au festival.
- Les acteurs doivent être amateurs mais l'aide des professionnels du théâtre (metteur en scène, scénographe) ou de la langue française (professeur ou lecteur) est possible,
- La troupe de théâtre ne doit pas dépasser 7 participants (metteur en scène, scénographe et/ou techniciens inclus).

Article 3 : Spectacle

Pour être accepté en présélection, le spectacle présenté doit :

- Ne pas dépasser 45 minutes,
- Etre une œuvre originale (c'est-à-dire pas de reprise d'un spectacle déjà joué, ni d'imitation d'un spectacle déjà vu),
- Etre de forme libre (moderne, classique, chantée, avec ou sans décor, ...).

Article 4 : Participation et date limite de candidatures

Les équipes candidates à ce Festival devront transmettre **avant le 31 janvier 2015** :

- un DVD avec l'enregistrement d'un fragment de leur spectacle d'une durée de 10 à 15 minutes,
- une photocopie du texte original de la pièce,
- la fiche technique de la troupe (avec les coordonnées complètes de la personne à contacter, notamment son adresse électronique et son numéro de téléphone)
- les photocopies de leur passeport ukrainien

L'adresse d'envoi est : à l'attention de M. Aurélien MAS
Alliance française de Dnipropetrovsk
4a, rue Artema
49044 Dnipropetrovsk, Ukraine

Tout dossier incomplet ou livré hors délai sera refusé.

Article 5 : Troupes sélectionnées

Après visionnage des extraits et délibération, les organisateurs du FTF informeront avant le 15 février 2015 les troupes des résultats de la sélection afin qu'elles puissent participer à l'édition 2015 du Festival de Théâtre Francophone d'Ukraine.

Dès l'annonce de cette sélection, les troupes seront tenues de communiquer, avant le 1er mars 2015, à l'Alliance française de Dnipropetrovsk une fiche technique contenant les éléments suivants :

- liste de tous les participants n'excédant pas 7 personnes (cf. Article 2 du présent règlement)
- la distribution des rôles (noms, prénoms et rôles attribués)
- un synopsis de la pièce de quelques lignes, en français et en ukrainien pour les troupes ukrainiennes et en français pour les troupes des autres pays.

Les troupes non retenues pourront assister au Festival mais à leurs frais.

Article 6 : Conditions d'accueil

L'hébergement et la restauration des troupes ukrainiennes et étrangères (déjeuner et dîner) sont pris en charge par les organisateurs (à concurrence de 7 personnes maximum par troupe) Les frais de transport, nationaux ou internationaux, sont à la charge des participants.

Article 7 : Compétition

Les troupes ukrainiennes sélectionnées participeront au Festival et à la compétition. Elles présenteront leur spectacle devant un Jury composé de personnalités françaises et ukrainiennes du monde du théâtre et de la culture qui appréciera avant tout le travail dramatique. Le jury portera toutefois une attention particulière à la maîtrise corporelle et vocale des acteurs, à la maîtrise de la langue française, à la mise en scène et aux décors et costumes.

Des troupes étrangères et ukrainiennes invitées, présenteront leurs spectacles hors compétition.

Article 8 : Prix

- Deux comédiens (meilleur acteur et meilleure actrice), âgés entre 18 et 30 ans, seront récompensés par un séjour en France.
- Une troupe sera récompensée par un séjour de 2 jours tous frais payés (transport, hébergement, per diem) afin de se produire en avant-première d'un événement du Printemps Français à Kiev.

Fait à Dnipropetrovsk, le 17 décembre 2014

Eric TOSATTI

Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
Ambassade de France en Ukraine

Andriy A. KRYUKOV

Président de l'Alliance Française
de Dnipropetrovsk

Pour toute information complémentaire vous pouvez prendre contact avec :
Aurélien MAS ((056) 770 20 66, 091 300 74 76
Directeur de l'Alliance Française de Dnipropetrovsk
afdnipropetrovsk@gmail.com